



**RESULTAT DETAILLE DES VOTES EXPRIMES POUR LES RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE
GENERALE MIXTE A CARACTERE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 12 JUIN 2008**

Ordre du jour de l'assemblée :

Décisions ordinaires :

- Examen et approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2007 ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2007 ;
- Examen et approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2007 ;
- Examen et approbation des conventions visées à l'article L. 225-42 du Code de commerce.

Décisions extraordinaires :

- Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet de décider l'augmentation du capital social par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital de la Société - avec maintien du droit préférentiel de souscription ;
- Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet de décider l'augmentation du capital social par émission - avec suppression du droit préférentiel de souscription - d'actions ordinaires ;
- Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet de décider l'émission de bons de souscription d'actions, avec suppression du droit préférentiel de souscription ;
- Autorisation à donner au conseil d'administration, conformément à l'article L.225-129-6 du Code de commerce, à l'effet d'augmenter le capital dans les conditions prévues à l'article L-443-5 du Code du travail ;
- Pouvoirs.

Résultat des votes exprimés :

Partie ordinaire :

PREMIERE RESOLUTION

(Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2007)

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2007)

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

(Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2007)

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

(Approbation des conventions visées à l'article L. 225-42 du Code de commerce)

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité, étant précisé que les actionnaires "intéressés" au sens de l'article L.225-40 du code de commerce et représentant 1.169.116 actions et droits de vote, n'ont pas pris part au vote, leurs voix n'ayant pas été prises en compte pour le calcul du quorum et de la majorité.

Partie extraordinaire :

CINQUIEME RESOLUTION

(Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet de décider l'augmentation du capital social par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital de la Société - avec maintien du droit préférentiel de souscription)

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

(Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet de décider l'augmentation du capital social par émission - avec suppression du droit préférentiel de souscription - d'actions ordinaires)

Cette résolution, qui a recueilli 1.884.230 voix pour et 150 voix contre, a été adoptée.

SEPTIEME RESOLUTION

(Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet de décider l'émission de bons de souscription d'actions, avec suppression du droit préférentiel de souscription)

Cette résolution, qui a recueilli 1.884.230 voix pour et 150 voix contre, a été adoptée.

HUITIEME RESOLUTION

(Autorisation à donner au conseil d'administration, conformément à l'article L.225-129-6 du Code de commerce, à l'effet d'augmenter le capital dans les conditions prévues à l'article L-443-5 du Code du travail)

Cette résolution, qui a recueilli 528.066 voix pour et 1.356.314 voix contre, a été rejetée.

NEUVIEME RESOLUTION

(Pouvoirs)

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet de procéder à toutes formalités légales.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

A propos de MRM

Société foncière cotée à valeur ajoutée ayant opté pour le statut SIIC à compter du 1er janvier 2008, MRM détient un portefeuille mixte d'immeubles de bureaux et de commerces équilibré entre biens stabilisés et à valoriser. Son patrimoine regroupe les actifs apportés le 12 décembre 2007 par Dynamique Bureaux et Commerces Rendement, deux sociétés d'investissement créées et gérées par CB Richard Ellis Investors, ainsi que les acquisitions qu'elle a réalisées en propre, via ses filiales, depuis septembre 2007. Le Groupe MRM a confié la gestion de ses opérations immobilières à CB Richard Ellis Investors. MRM est cotée sur le compartiment C d'Euronext Paris.

Pour plus d'information, visitez le site Internet : www.mrminvest.com

Contact

Younes Benslim
MRM
T. + 33 (0)1 58 62 55 55
F. + 33 (0)1 58 62 55 56
relation_finances@mrminvest.com